

Écrit par le 25 novembre 2024

Enedis expérimente un groupe électrogène zéro émission à Bonnieux



Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, réalise un chantier de rénovation programmée de 4 kilomètres de lignes haute tension à Bonnieux. Pour éviter les coupures d'électricité trop longues durant les travaux, des groupes électrogènes, dont un zéro émission, ont été installés.

L'objectif de ce chantier, situé à Bonnieux, est de maintenir la fiabilité du réseau aérien 20 000 Volts (moyenne tension) à un niveau proche de celui d'un réseau aérien neuf afin d'améliorer la qualité de l'alimentation électrique des clients. Les collaborateurs d'Enedis vont remplacer certains composants de manière ciblée plutôt que de reconstruire l'intégralité du réseau. Ainsi, les investissements sont

Écrit par le 25 novembre 2024

optimisés et l'impact écologique maîtrisé.

Le diagnostic des lignes est réalisé par les équipes d'Enedis à l'aide d'une intelligence artificielle qui établit le diagnostic final à partir d'un traitement de données et qui évalue l'ensemble de matériel nécessaire à la remise en état complète des portées aériennes. Pour le bon déroulement des travaux et éviter des coupures d'électricité trop longues, neuf groupes électrogènes ont été installés, dont un zéro émission qui ne produit ni d'émissions de CO2 ni de pollution sonore.



Le groupe électrogène zéro émission. ©Enedis

Durant trois semaines, plusieurs équipes vont être mobilisées pour moderniser 4 kilomètres de lignes haute tension : les techniciens sous tension (TST) HTA pour le remplacement de supports et la création de l'interrupteur aérien IACM 50A, les techniciens de la base opérationnelle d'Apt pour le remplacement des attaches isolateurs et des protections avifaune, ainsi que les entreprises partenaires [Gori](#) et [Eiffage Énergie](#). Le coût d'investissement s'élève à 173 000€.

Rénovation énergétique : Service-public.fr centralise et informe sur les aides



Pour améliorer le confort thermique d'un logement et diminuer la facture de chauffage, vous avez la possibilité d'améliorer l'isolation de votre logement. Vous pouvez prétendre à des aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement. Découvrez les aides qui correspondent à vos besoins d'éco-rénovation sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr).

Électricité : les tarifs augmentent en février !

Au 1er février 2024, les tarifs de l'électricité augmentent en France dans le cadre de la fin progressive du

Écrit par le 25 novembre 2024

bouclier tarifaire qui avait été mis en place par le Gouvernement en 2021. Quelle incidence cela va-t-il avoir sur vos factures ? Comment sont fixés les tarifs de l'électricité ?

[Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) vous renseigne. [En savoir plus](#)

Aides et prêts pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat

Des aides et prêts peuvent être accordés pour faire des travaux d'amélioration dans votre logement (accessibilité, installation d'équipements...) ou des travaux de rénovation énergétique. [En savoir plus](#)

Rénovation globale : MaPrimeRénov' Sérénité

Vous souhaitez réaliser d'importants travaux de rénovation énergétique globale dans votre logement ? Vous pouvez bénéficier d'une aide financière dite MaPrimeRénov' Sérénité. Pour cela, vos travaux doivent permettre à votre logement de réaliser un gain énergétique d'au minimum 35 %. Nous vous indiquons quelles sont les conditions et la démarche à suivre pour en bénéficier. [Vous renseigner.](#)

MaPrimeAdapt' pour financer les travaux d'adaptation de votre logement

À partir du 1er janvier 2024, MaPrimeAdapt' constitue la solution unique d'aide au financement de travaux d'adaptation du logement. Elle s'adresse aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées. Pour se renseigner, [cliquez ici.](#)

Une aide financière pour installer un thermostat connecté et réduire vos dépenses en énergie

Un thermostat connecté permet d'ajuster la température de votre logement en temps réel, en fonction de la météo, du moment de la journée ou de paramétrages de votre choix. Vous pouvez désormais bénéficier d'une aide financière lorsque vous faites installer un tel dispositif chez vous, que vous soyez propriétaire ou locataire et quel que soit votre niveau de revenu. [En savoir plus.](#)

Rénovation énergétique : comment cumuler l'éco-PTZ avec MaPrimeRénov' ?

Certaines banques (Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Crédit Agricole...) proposent un nouvel éco-PTZ pour financer le reste à charge de travaux éligibles à MaPrimeRénov'. [Service-Public.fr vous explique](#) tout.

Chèque énergie (gaz, chaleur, électricité)

Vous souhaitez obtenir une aide financière pour payer vos factures d'énergies (électricité, gaz...), ou effectuer certains travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? Vous pouvez bénéficier du chèque énergie si vous respectez certaines conditions. Nous vous indiquons quelle sont les conditions pour en bénéficier et comment les utiliser. [Cliquez ici](#)

Aides financières de l'Anah pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) peut accorder des aides financières pour la réalisation de travaux dans votre logement (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie...). Vos travaux doivent être réalisés dans un logement datant d'au minimum 15 ans. Ce logement doit être votre résidence principale : Logement occupé au moins 8 mois par an (sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure), soit par le locataire ou la personne avec laquelle il vit, soit par une personne à charge (enfant, ascendant de plus de 65 ans, parent handicapé). Les aides de l'Anah se cumulent avec d'autres dispositifs. [Se renseigner](#)

Écrit par le 25 novembre 2024

Rechercher les aides pour la rénovation de l'habitat (Simulateur)

Permet de connaître et d'estimer le montant des aides financières dont vous pouvez bénéficier pour la rénovation énergétique de votre logement. [Accéder au simulateur](#)

Rechercher une entreprise ayant la qualité « Reconnu garant de l'environnement » (Outil de recherche)

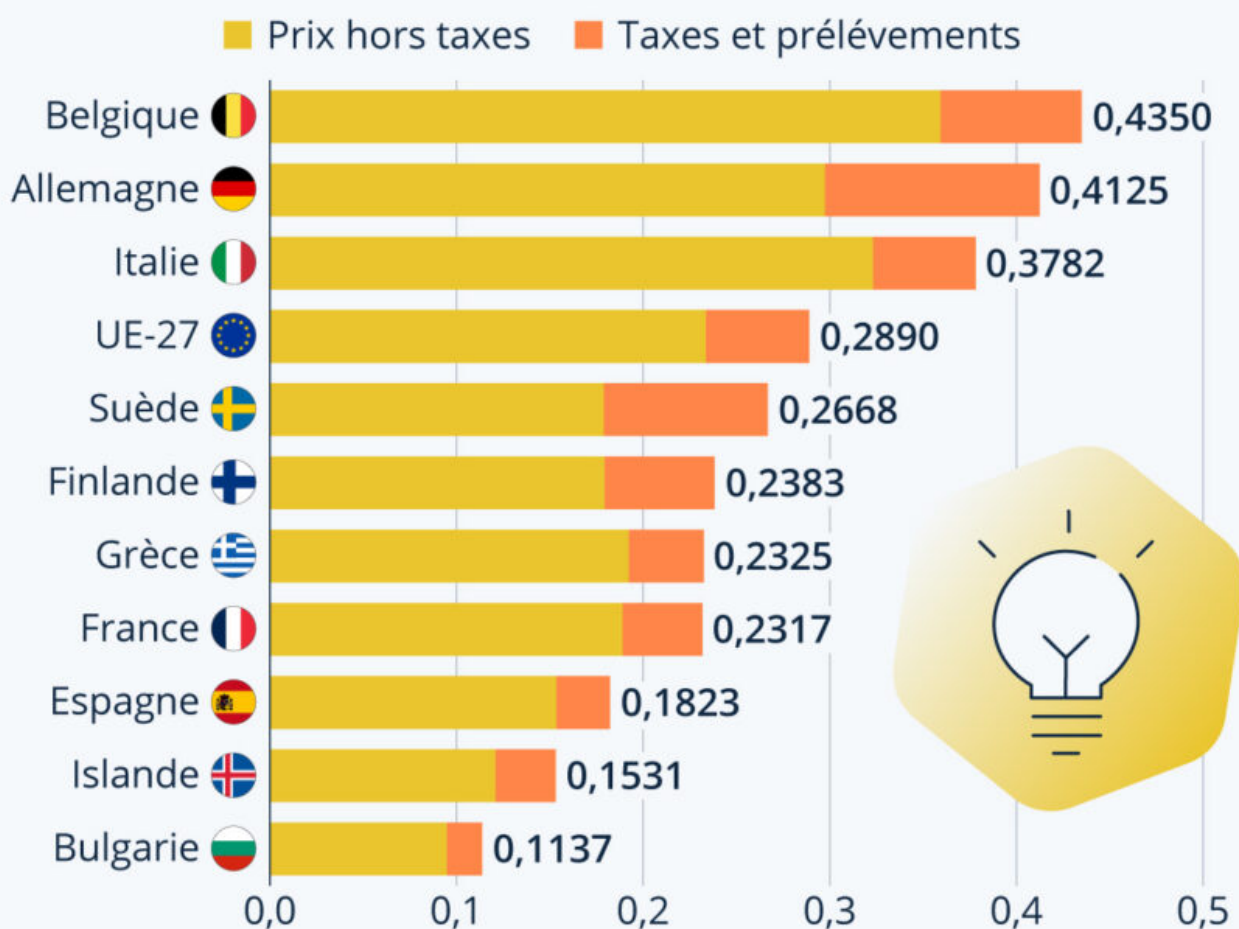
Permet de rechercher une entreprise qualifiée Reconnue garant de l'environnement pour effectuer vos travaux et dépenses de rénovation énergétique. [Lire l'article](#)

Le prix de l'électricité en Europe

Écrit par le 25 novembre 2024

Le prix de l'électricité en Europe

Prix de l'électricité dans une sélection de pays et région en 2023 (euro par kilowattheure)*



* Premier semestre 2023. Pour une consommation domestique comprise entre 2 500 et 5 000 kWh.

Source : Eurostat



statista

Écrit par le 25 novembre 2024

Dimanche 21 janvier, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique Bruno Le Maire a annoncé une hausse entre 8,6 % et 9,8 % des prix de l'électricité à partir du 1er février, actant également la fin du bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement en 2021 pour limiter les effets de l'augmentation des prix de l'énergie pour les consommateurs. Cette augmentation, « décision difficile mais nécessaire » d'après Bruno Le Maire, a cependant été qualifiée de « décision gouvernementale » par la présidente de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) Emmanuelle Wargon : les prix de gros de l'électricité ont en effet baissé de plus de 30 % au cours des six derniers mois, et la CRE a donc recommandé une baisse moyenne du tarif réglementé de 0,35 % le mois dernier. Mais, en parallèle des prix de gros de l'énergie, l'État entame la suppression de son bouclier tarifaire, et va donc commencer à augmenter les taxes sur l'électricité, qui vont progressivement revenir à leur niveau d'origine. Le ministre de l'Économie a également précisé que la prochaine augmentation des prix de l'électricité aurait lieu au 1er février 2025.

Pour essayer de se consoler, le consommateur français pourra toujours se dire qu'il bénéficie globalement d'une électricité moins chère que la moyenne en Europe. Au regard de la situation sur le Vieux Continent, c'est en Belgique où l'on paye l'électricité le plus cher selon les dernières [données publiées par Eurostat](#). En effet, les ménages belges payent plus de 43 centimes d'euro par kilowattheure (taxes et prélèvements inclus), soit un peu plus que les allemands qui déboursent environ 41 centimes. En Italie, les prix se situent à près de 38 centimes par kilowattheure, alors que la moyenne de l'UE-27 s'établit à 28,9 centimes.

Comparée à ses voisins, la France profite donc de tarifs d'électricité plutôt avantageux, notamment grâce aux coûts de production moins élevés liés au recours à l'[énergie nucléaire](#) (plus de [70 % de l'électricité](#) produite en France en 2020). Le coût pour une consommation comprise entre 2 500 et 5 000 kWh s'élevait ainsi à environ 23 centimes par kilowattheure au premier semestre 2023 dans l'Hexagone, un chiffre qui ne tient toutefois pas compte de la dernière hausse annoncée. Les pays où les tarifs sont les plus bas se trouvent en Europe de l'Est, mais aussi au nord, avec par exemple l'Islande qui profite de l'exploitation de la géothermie.

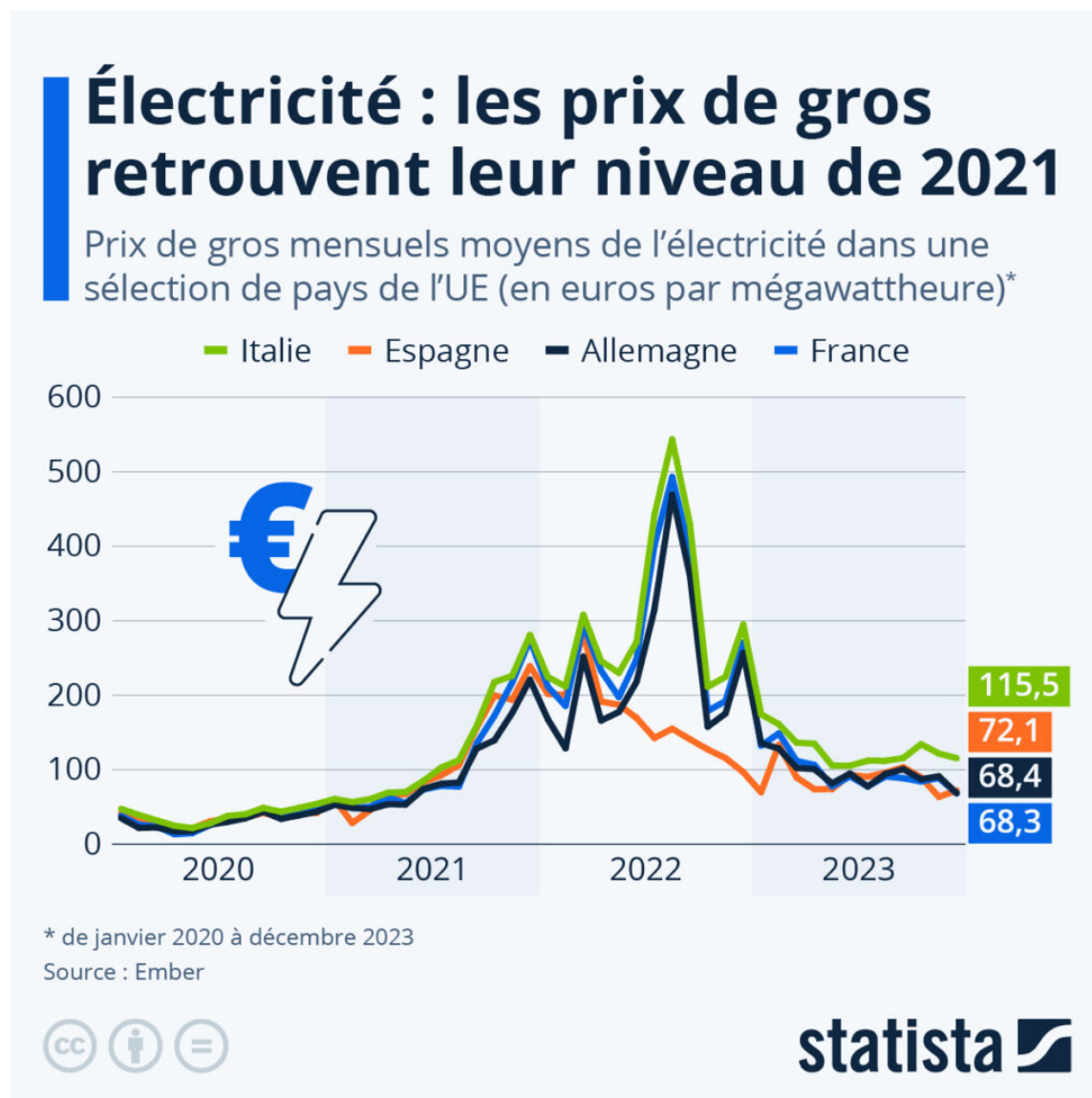
Les prix de gros retrouvent leur niveau d'avant la crise

Après les fortes hausses observées en 2021, puis en 2022 dans le sillage de la [guerre en Ukraine](#), les prix de gros de l'électricité ont chuté ces douze derniers mois en Europe. La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a ainsi proposé une diminution des tarifs réglementés de vente de l'électricité, une première depuis quatre ans. Mais la baisse des prix sur les marchés ne se reflétera pas sur la facture des consommateurs. Le gouvernement français a en effet annoncé une hausse de près de 10 % des [prix de l'électricité](#) à partir du 1er février 2024, en lien notamment avec la suppression du bouclier tarifaire qui avait abaissé les taxes sur l'énergie au plus fort de la crise.

Comme le montre le suivi mensuel d'[Ember](#), les prix de gros de l'électricité en Europe sont globalement retombés à leur niveau d'avant la crise énergétique. En France par exemple, le prix de gros moyen était redescendu à 68,3 euros par mégawattheure en décembre 2023, soit une diminution d'environ 75 % par rapport à décembre 2022, et un chiffre proche du niveau enregistré au premier semestre 2021.

Écrit par le 25 novembre 2024

Comme le détaille également notre infographie, l'Espagne fait partie des rares pays d'Europe à ne pas avoir connu de flambée des prix de gros de l'électricité durant le pic de la crise énergétique. En juin 2022, l'Espagne et le Portugal avaient en effet adopté le mécanisme dit d'« exception ibérique », plafonnant le prix du gaz utilisé pour produire de l'électricité.



De Valentine Fourreau et Tristan Gaudiaut pour Statista

Paca : Engie lance le défi de la sobriété énergétique



Jusqu'au 31 août, à l'image des défis de réduction de consommation lancés ces derniers hivers, Engie propose à ses clients de Provence Alpes Côte d'Azur le premier défi estival de réduction de consommation d'électricité.

Le principe est simple : Engie informe ses clients de Paca des éco gestes pour optimiser leur consommation d'électricité et leur propose de s'inscrire à ce « Challenge Ma Conso », via leur espace « Mon programme pour agir ». Les efforts doivent être faits entre le 1^{er} et le 31 août. A la fin du mois, Engie comparera leur consommation à celle du mois d'août de l'année précédente.

Le défi est ouvert aux clients qui ont un contrat d'électricité chez Engie, équipés d'un compteur communicant installé et activé, et ce, depuis plus de 12 mois. Cet historique de consommation est nécessaire pour permettre la comparaison des données des deux périodes.

Les clients d'Engie qui choisissent de participer à ce défi et qui auront consommé en août moins d'électricité qu'au cours de la même période l'année précédente seront récompensés de 100 KiloActs*, utilisables dans leur espace « Mon programme pour agir ».

Soutenir la sobriété énergétique

Avec ce programme d'engagement, lancé en 2020, l'entreprise propose à ses clients particuliers une palette d'outils pour consommer moins et mieux.

Des compétitions collectives de réduction de consommation entre clients Engie de villes similaires ont également été mises en place, entre Toulouse et Bordeaux notamment à la fin 2022. Elles permettent non seulement aux clients de remporter des KiloActs mais aussi à des associations de bénéficier de dons d'Engie pour la rénovation énergétique de logements dans les villes participantes.

Écrit par le 25 novembre 2024

« Avec les challenges de baisse de consommation d'énergie, nous les incitons à suivre leurs consommations d'énergie afin de les réduire. Ce premier challenge estival a l'ambition de les encourager à réduire l'utilisation de leur climatisation tout en les aidant à adapter leurs habitudes de consommation, dans un contexte où la sobriété énergétique s'inscrit pleinement dans nos enjeux collectifs de transition énergétique », explique Thomas Szygula, responsable de Mon programme pour agir d'Engie.

- 228 000 clients d'Engie dans toute la France ont pris part à ces défis depuis 2020.
- 1 240 tonnes de CO2 évitées, grâce aux 34 GWh d'électricité non consommés, soit l'équivalent par exemple de 5 ans de consommation électrique de la Tour Eiffel.
- En Paca, ce sont 2,56 GWh d'énergie qui ont été économisés lors des challenges de réduction de consommation organisés l'hiver dernier.

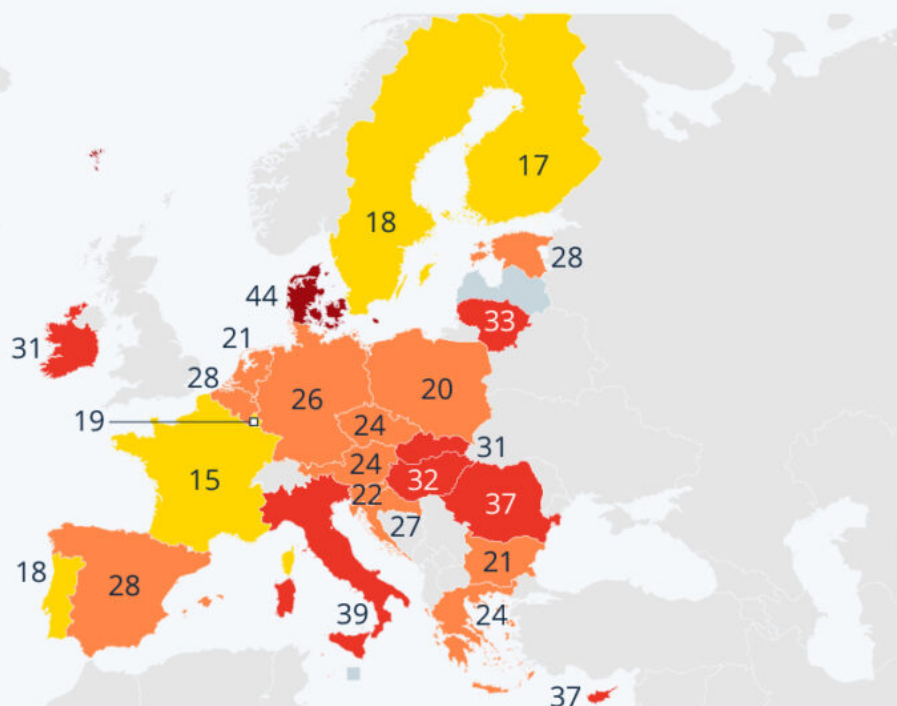
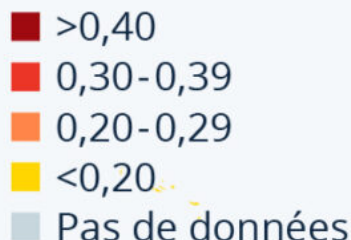
** Un KiloAct est une unité virtuelle, créée par Engie pour le programme. Les clients peuvent les utiliser pour bénéficier d'avantages au quotidien (économiseurs d'eau, prise connectée...) ou soutenir des projets, comme le développement de startups de l'économie sociale et solidaire ou encore des projets de dépollution de zones naturelles.*

Prix de l'électricité : ce que payent les entreprises en Europe

Ecrit par le 25 novembre 2024

Prix de l'énergie : ce que payent les entreprises en Europe

Prix de l'électricité pour le secteur non résidentiel dans l'UE, au 2e semestre 2022 (en centimes/KWh) *



* Taxes et redevances incluses, prix moyen pour tous les niveaux de consommation.
Source : Eurostat



Les [prix de l'électricité](#) pour les industriels et le secteur privé varient parfois considérablement d'un pays à l'autre de l'Union européenne, ce qui peut donner un avantage à certaines entreprises face à la concurrence internationale.

Selon les données d'[Eurostat](#), au deuxième semestre de l'année dernière, le Danemark et l'Italie étaient

Écrit par le 25 novembre 2024

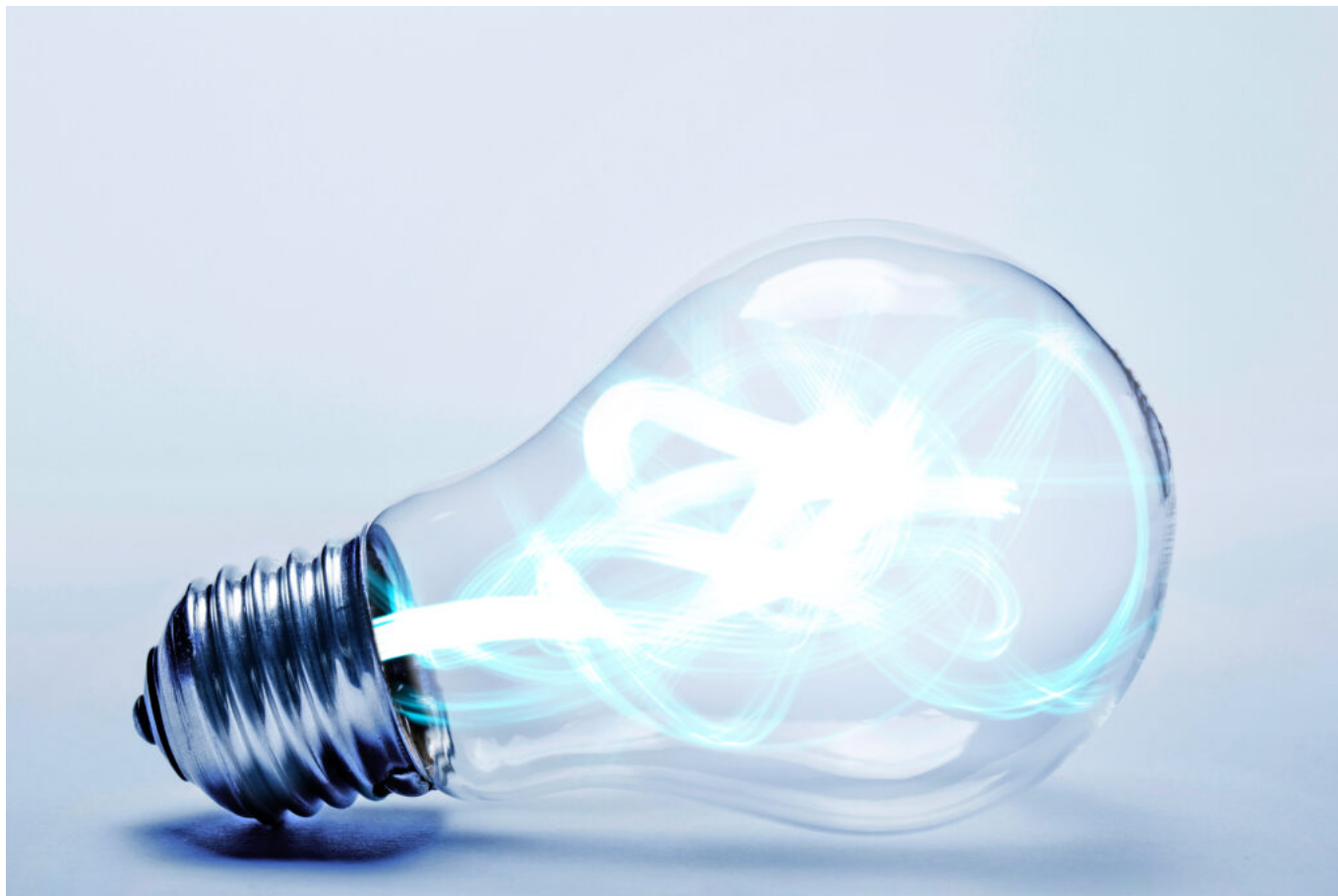
en tête de la comparaison européenne, avec un prix moyen de respectivement 44 et 39 centimes d'euro par kilowattheure pour le secteur non résidentiel. À l'inverse, l'électricité était la moins chère en Finlande (17 centimes/kWh) et en [France](#) (15 centimes/kWh).

Outre-Rhin, la première [puissance industrielle d'Europe](#) affichait de son côté un prix moyen de 26 centimes/kWh. L'Allemagne envisage actuellement d'instaurer un tarif spécial pour l'électricité à usage industriel, avec des discussions autour de la mise en place d'un bouclier tarifaire jusqu'en 2030 pour les industries les plus énergivores frappées par la hausse des coûts.

Tristan Gaudiaut, Statista.

L'Etat se mobilise pour baisser la facture énergétique des entreprises

Écrit par le 25 novembre 2024



Pour soutenir les entreprises touchées par la hausse des prix de l'énergie, et notamment de l'électricité, le Gouvernement a mis en place différents dispositifs d'aide depuis le début d'année 2022. Ces dispositifs sont poursuivis en 2023.

Toutes les entreprises continuent de bénéficier de la baisse de la fiscalité sur l'électricité (TICFE) à son minimum légal européen et du mécanisme dit d'ARENH (accès régulé à l'électricité nucléaire historique) (100TWh).

Bouclier tarifaire pour les TPE et petites collectivités locales

Mis en place à la fin de l'année 2021, le bouclier tarifaire permet de plafonner la hausse des factures d'électricité à 4%. Il sera prolongé en 2023 avec une hausse maximale du prix fixée à 15% à compter de janvier 2023. Ce plafond permet d'éviter la forte augmentation des factures d'énergie pour les TPE concernées. Les TPE de moins de 10 salariés avec deux millions d'euros de chiffre d'affaires et ayant un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA sont éligibles à ce bouclier. Pour en bénéficier, l'entreprise doit se rapprocher du fournisseur d'énergie.

Amortisseur électricité pour les PME et collectivités locales

Ecrit par le 25 novembre 2024

L'amortisseur électricité permettra de protéger les consommateurs ayant signé les contrats les plus élevés, avec un plafond d'aide unitaire renforcé. Les consommateurs en percevront les effets dès le début d'année 2023. L'amortisseur sera destiné à toutes les PME (moins de 250 salariés, 50M€ de chiffre d'affaires et 43M€ de bilan) non éligibles au bouclier tarifaire, et à toutes les collectivités et établissements publics n'ayant pas d'activités concurrentielles, quel que soit le statut. Cette aide sera calculée sur la « part énergie » d'un contrat donné, c'est-à-dire le prix annuel moyen de l'électricité hors coûts de réseau et hors taxes. Pour un consommateur ayant un prix unitaire de la part énergie de 350 euros/MWh (0,35 euros/kWh), l'amortisseur électricité permettra de prendre en charge environ 20% de la facture totale d'électricité. L'aide sera intégrée directement dans la facture d'électricité des consommateurs et l'Etat compensera les fournisseurs. Les consommateurs n'auront qu'à confirmer à leur fournisseur qu'ils relèvent du statut de PME, d'association, de collectivité ou d'établissement public et qu'ils n'ont pas d'activités concurrentielles. L'amortisseur est cumulable avec le guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité pour les entreprises qui y sont éligibles. Il entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2023 pour un an.

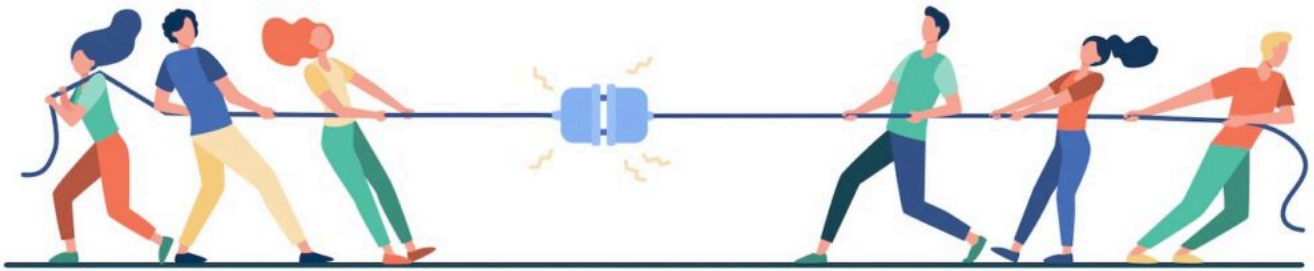
Guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité pour toutes les entreprises

Un numéro de téléphone est mis à la disposition de toutes les entreprises afin de répondre aux questions d'ordre général sur le dispositif d'aide « Gaz Electricité » ou relatives aux modalités pratiques de dépôt d'une demande d'aide : 0806 000 245. Le site www.impots.gouv.fr/aide-gaz-electricite propose un ensemble de services qui permettent aux entreprises de s'informer sur le dispositif et de trouver des renseignements précis en fonction de leur situation. A partir du 1^{er} janvier 2023, toutes les TPE et les PME éligibles au dispositif de l'amortisseur électricité et qui rempliraient toujours, après prise en compte du bénéfice de l'amortisseur, les critères d'éligibilité au guichet d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz pourront également déposer une demande d'aide, via le site impots.gouv.fr et cumuler les deux aides. En ce qui concerne la facture de gaz, toutes les entreprises auront accès jusqu'au 31 décembre 2023, au même guichet d'aide au paiement des factures de gaz plafonnées.

JR.

Délestage électrique : la solution pour conserver l'intégrité du système électrique national ?

Ecrit par le 25 novembre 2024



Cette année a été marquée par plusieurs événements qui créent des difficultés pour produire de l'électricité. Afin de conserver l'intégrité du système électrique national, la préfecture de Vaucluse encourage les usagers à réduire leur consommation au quotidien, mais aussi à se préparer à d'éventuelles opérations de délestage électrique.

Un délestage électrique consiste en une coupure maîtrisée, tournante, ponctuelle et de courte durée. Dans un contexte où la sobriété énergétique s'impose pour passer l'hiver dans les meilleures conditions, les particuliers, les administrations et les entreprises sont invités à se mobiliser.

De son côté, le Gouvernement a mené des travaux en coordination avec le Réseau de transport d'électricité (RTE) et les distributeurs d'électricité afin d'anticiper et de préparer l'éventuel recours à ces coupures d'électricité organisées.

Comment savoir quand le système électrique est sous tension ?

Le système de production électrique peut ne pas toujours répondre à tous les besoins, surtout aux heures de pointe, lorsque tout le monde consomme en même temps, généralement entre 8h et 13h et 18h et 20h. Pour savoir lorsque le système est sous tension, RTE et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe) ont élaboré un outil simple d'utilisation et gratuit : EcoWatt.

Sur le service [EcoWatt](#), il y a trois signaux distincts. Le signal vert indique qu'il n'y a pas d'alerte, le

Ecrit par le 25 novembre 2024

signal orange indique que le système électrique est tendu et que les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus, et le rouge signifie que le système électrique est très tendu et que les gestes d'économie d'électricité sont indispensables.










Lorsqu'une alerte orange ou rouge est signalée, les entreprises, les collectivités et les citoyens sont appelés à réduire leur consommation d'électricité. Si cette réduction est suffisante, le risque de coupure est écarté, si ses effets sont insuffisants, RTE peut demander aux distributeurs d'électricité d'effectuer des coupures localisées et temporaires de 2h. Le délestage sera d'abord annoncé par RTE trois jours avant. Les communes seront informées et invitées à relayer l'information auprès de leur population. Elles mettront en place une cellule de crise pour suivre les impacts du délestage.

Que faire en cas d'alerte orange ou rouge ?

Les usagers sont d'abord invités à réduire leur consommation aux heures de pointe. Au bureau, il est recommandé de baisser la température et limiter l'éclairage, et de décaler la recharge des appareils électriques.

À la maison, il est recommandé de démarrer son lave-linge, son sèche-linge et ses plaques de cuisson et son four après 20h, de veiller au respect de la température du logement à 19°C et baisser la température du logement à 16°C ou 17°C en cas d'absence, en journée ou la nuit, de limiter la consommation d'eau chaude, d'éteindre tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés, de limiter le nombre de lumières allumées et d'éteindre dans toutes les pièces inoccupées, mais aussi de limiter le visionnage de vidéos en streaming pendant les heures de pointe.

Ecrit par le 25 novembre 2024

Agir en cas de signal EcoWatt orange ou rouge		
<p>Réduire autant que possible la température du chauffage</p> 	<p>Décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc.)</p> 	<p>Modérer l'utilisation des appareils de cuisson (par exemple en évitant les cuissons longues)</p> 
<p>Eteindre les lumières inutiles</p> 	<p>Prévoir une programmation spécifique du chauffage (par ex. en réduisant la température de 1°C supplémentaire)</p> 	<p>Dans les locaux tertiaires, réduire le débit de ventilation au strict besoin du bâtiment</p> 
<p>Réduire l'éclairage intérieur des bâtiments</p> 	<p>Réduire l'éclairage public</p> 	<p>Eviter de recharger les véhicules électriques pendant les périodes de tension</p> 

Que faire en cas de délestage d'électricité ?

Les coupures organisées pourraient entraîner la coupure des antennes dans les zones concernées et donc une interruption des communications téléphoniques. Les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers renforceront leur présence dans ces secteurs délestés pour maintenir un contact avec les populations.

Cependant, la possibilité de joindre les services d'urgence est une priorité. Le 112 est un numéro d'appel d'urgence multi-opérateur. Il peut être composé quel que soit le réseau de couverture, y compris si le nom de votre opérateur ne s'affiche pas. Dans les cas où le 112 ne fonctionnerait pas, il est possible de se rendre dans les bâtiments communaux, commissariats de police, brigades de gendarmerie et centres d'incendie et de secours (SDIS), où la présence humaine est renforcée et où il y a des postes de radio-télécommunication.

Pendant les coupures, il est recommandé de limiter ses déplacements, appeler en priorité le 112 (appel gratuit) pour toute urgence s'il n'y a pas d'accès au réseau téléphonique, de venir en aide aux personnes fragiles ou isolées, d'anticiper la non-disponibilité de certains services du quotidien tels que les distributeurs d'argent, les portes de garage ou l'accès aux immeubles, d'éviter d'emprunter l'ascenseur quelques minutes avant l'heure de la coupure et pendant toute l'opération de délestage, mais aussi d'être vigilant au risque d'incendie en cas de recours aux bougies et aux cheminées.

V.A.

Les fourmis passent aussi à l'électrique



Aujourd'hui tout est électrique. L'automobile, les vélos, les trottinettes et même l'ambiance... Et ce n'est pas fini, c'est au tour des fourmis de passer à l'électrique. C'est quoi cette histoire me direz-vous ?

Il ne s'agit pas d'un quelconque robot ou d'un engin fabriqué par l'homme capable de toutes les prouesses technologiques. Il s'agit bel et bien d'un véritable animal appartenant à la famille des Formicidés, classé dans l'ordre Hymenoptera (pas moins que cela).

Elle mesure en moyenne 1,5 mm et vient, pour la première fois d'être détectée sur le territoire français, dans la région de Toulon. Elle inquiète, car si l'animal en question n'est pas bien grand, les dégâts qu'il peut causer sur la biodiversité peuvent être considérables.

Écrit par le 25 novembre 2024

De son vrai nom *Nasmannia Auropunctata*, d'un jaune orangé et originaire d'Afrique du sud (c'est cadeau), cette fourmi est dite électrique car ses piqûres (en plus elle pique) provoquent une petite décharge électrique. Les démangeaisons causées peuvent durer plusieurs heures. Son venin (oui, en plus il y en a) peut être neurotoxique et provoquer des chocs anaphylactiques auprès des personnes allergiques. C'est toujours cadeau ! Mangeuse de plantes et d'insectes, notre fourmi est donc aussi un vrai nuisible pour l'homme. Mais bon quel rapport avec tous nos moyens de déplacement que nous nous évertuons à passer en électrique ?

Des faux amis

En fait, c'est assez simple et le parallèle est assez saisissant. Au premier abord tous les deux semblent inoffensifs et plutôt bons pour la nature et l'environnement. Mais dans les deux cas leurs proliférations pourraient être la cause de dérèglements graves. Les fourmis sont très voraces, elles boulochent tout ce qu'elles trouvent sur leur chemin et elles se multiplient très rapidement. Une des trois espèces de fourmis les plus envahissantes connues. De l'autre côté, la multiplication de nos engins électriques pourrait ne pas se révéler une bonne affaire. Ils restent polluant à fabriquer, polluant à faire rouler (la production d'électricité est loin d'être décarbonnée et suffisante), polluant avec la production et le retraitement des batteries. Ainsi dans les deux cas (les fourmis et nos engins électriques) plus il y en aura plus cela pourrait être mauvais pour l'environnement. C'est ce qu'on appelle des faux amis.

La vérité est parfois une ambition qui nous dépasse.

Enedis, RTE et la fédération de pêche du Vaucluse renouvellent leur partenariat

Ecrit par le 25 novembre 2024



Christophe Marcellino, président de la [fédération de pêche du Vaucluse](#), [Sébastien Quiminal](#), directeur [Enedis Vaucluse](#) et [Fabien Merpillat](#), directeur adjoint réseau de transport d'électricité ([RTE](#)) du groupe maintenance réseau cévennes, ont renouvelé leur partenariat pour la prévention des risques électriques liés à l'activité de la pêche, jeudi 27 octobre, dans la continuité de la convention resinée en 2019.

La fédération de [pêche du Vaucluse](#), [Enedis](#) et [RTE](#) renouvellent leur partenariat pour sensibiliser les pêcheurs aux risques électriques. Dans le cadre d'une convention qui s'applique pour une durée de 3 ans, ces derniers prévoient de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Sensibiliser le monde de la pêche et les associations adhérentes à la fédération au risque électrique lié à la pratique de la pêche en eau douce à proximité des lignes aériennes.
- Etudier et prioriser les zones qu'elles considèrent potentiellement à risque afin de permettre à RTE et Enedis de procéder à une signalisation adaptée.
- Sensibiliser le public des jeunes pêcheurs au risque électrique, dans le cadre des formations organisées par les associations.

Au-delà de ce partenariat, la campagne d'information « Tension, Attention » permet à RTE et Enedis de sensibiliser le grand public et les professionnels sur les mesures de prudence à respecter lorsqu'ils exercent des activités aux abords des lignes électriques. Même sans contact direct avec une ligne, en cas de non-respect des distances de sécurité, un arc électrique peut se former, il y a alors danger

Écrit par le 25 novembre 2024

d'électrocution.

Des conseils de prévention aux pêcheurs

Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques peuvent présenter des risques. Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention :

- Eviter de pêcher près des lignes électriques. En cas de présence d'une ligne électrique aux abords du plan d'eau, il est nécessaire de la repérer et de se tenir à distance pour éviter tout risque d'amorçage, y compris si on pêche en bateau.
- Respecter impérativement la distance de 5 mètres, le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique, mais surtout à l'approche.
- Ne jamais toucher un objet en contact avec une ligne électrique.
- En passant sous une ligne électrique, tenir la canne en position horizontale.

« LigneAlerte » la nouvelle application développée par Enedis et RTE

Avec des réseaux électriques aériens parfois présents à proximité de chantier du BTP, sur des parcelles agricoles ou des zones de pêche, nombre de professionnels et d'amateurs de loisirs en plein air sont confrontés au risque électrique. Ainsi, dans le domaine agricole, près de 70% des accidents d'origine électrique surviennent au contact d'une ligne électrique. Enedis et RTE ont donc développé l'application « LigneAlerte » pour prévenir en temps réel de la proximité d'une ligne électrique aérienne et réduire au maximum les accidents.

© Enedis

Rendez-vous sur www.Tension-Attention.fr pour retrouver tous les conseils de prudence et les mesures de sécurité pour prévenir le risque électrique.

J.R.